

LES PORTS:

AGIR EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR



Marseille, Nice ou encore Toulon. Autant de villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur confrontées à la pollution atmosphérique liée aux activités portuaires. Mobiliser les acteurs (ports, armateurs, pouvoirs publics), écouter les citoyens et associations : tel est l'objectif de l'association de surveillance de la qualité de l'air Air PACA, dans le cadre de l'organisation de la Journée Méditerranéenne de l'Air-les Ports, le 14 novembre, au City center Vieux-Port à Marseille.

Gilles Marcel, Président de France Nature Environnement (FNE) Paca « La santé ne doit pas être une variable d'ajustement »

« Depuis 2015, FNE mène une campagne nationale contre la pollution de l'air générée par le trafic maritime. En Méditerranée, les bateaux peuvent utiliser un fioul lourd polluant, qui libère des particules ultrafines. Nous sommes favorables au développement économique, mais la santé du public ne doit pas être une variable d'ajustement de l'emploi. Nous demandons que du fioul léger soit utilisé en Méditerranée, comme c'est le cas sur les côtes d'Europe du Nord, en attendant le développement des carburants «Gaz Liquide» moins polluants. Nous souhaitons aussi que des systèmes d'électrification soient généralisés dans les ports de la région, afin que les bateaux n'utilisent plus de carburant une fois à quai. Et que ces derniers soient munis de systèmes de filtrage des fumées. Nous souhaitons également la mise en place de taxes portuaires incitatives. Dernier axe : nous demandons que des mesures de pollution soient effectuées à proximité des riverains des ports par un organisme agréé, pour que ces données soient rendues publiques. Doit-on rappeler que la pollution de l'air est la troisième cause de mortalité en France?»

« Mieux quantifier les pollutions générées par les navires » Deux questions à Magali Devèze, cheffe du département développement durable et valorisation domaniale du port de Marseille-Fos

Le Port de Marseille a-t-il pris la mesure de la pollution atmosphérique liée aux navires ? Oui. Et ce, dès 2010, avec la participation à des programmes de recherche mis en place avec Air PACA. Cette évaluation a permis de mieux caractériser et quantifier les pollutions générées par les navires. Ce qui a incité le port à être au plus près des armateurs désireux de réduire leurs émissions.

Quelles actions ont été mises en place? Nous avons accompagné, tant financièrement que techniquement, la compagnie La Méridionale pour l'installation de branchements électriques à quai. Objectif : éviter aux navires de tourner au fioul lorsqu'ils stationnement plus de deux heures. Nous travaillons par ailleurs pour que les navires puissent être ravitaillés à quai au Gaz Naturel Liquéfié. Nous avons rejoint l'Environmental Ship Index, organisation qui réunit 50 ports dans le monde. Dans ce cadre, une notation des navires faisant des efforts pour réduire leurs émissions (installation de filtres sur les cheminées, utilisation de carburant alternatif) a été élaborée. Les armements les mieux notés voient leurs droits de port diminués.

Plus d'infos: www.marseille-port.fr et www.environmentalshipindex.org



« Harmonisons la réglementation »

La parole à Daniel Moatti – Association Niçoise pour la Qualité de l'Environnement et de la Vie (06)

« En Méditerranée, les navires utilisent du «fioul lourd», un carburant beaucoup plus soufré que celui utilisé en Manche, en Mer du Nord ou en Mer Baltique. Nous demandons que la réglementation soit la même en Méditerranée qu'en Europe du Nord. Par conséquent, de remplacer le fioul lourd par du fioul composé à 0,1 % de soufre ou par du Gaz Naturel Liquéfié. Nous avons mesuré dans le port de Nice jusqu'à 500 000 particules fines par cm². Alors que sur une avenue embouteillée, on mesure entre 50 000 à 60 000 particules par cm²! »

« Mesurer l'ampleur des pollutions »

Tribune d'Élisabeth Pelliccio – Fédération des Comités d'intérêt du quartier de Saint-André (Marseille)

« Notre quartier est limitrophe de celui du Grand Port Maritime de Marseille. Nous subissons les pollutions olfactives générées par les navires de croisière, ferries et bateaux de commerce. Et des habitants souffrent de problèmes respiratoires. La ville accueille un demi-million de croisiéristes par an. Mais les bateaux continuent de fonctionner au fioul lourd. Nous demandons, dans un premier temps, que soit créé un observatoire de la qualité de l'air pour mesurer l'ampleur de ces pollutions. »

« Du fioul 3 fois plus polluant que le diesel... » Échange avec Michèle Rauzier – Association Cap au Nord (Marseille)

« Le fioul utilisé par les navires à quai est trois fois plus polluant que le diesel. Or les navires restent plus de deux heures au port. Aujourd'hui, seuls les bateaux de la compagnie La Méridionale disposent d'un système d'électrification à quai. Nous demandons que celui-ci soit généralisé. Et, que, en attendant, les bateaux stationnés fassent fonctionner leurs machines avec du fioul plus léger, comme l'exige la législation. »

« La pollution s'étend au centre-ville »

Rencontre avec Jean Ecochard, président du Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois (Mart)

« À Toulon, la pollution atmosphérique liée au transport maritime s'étend sur une grande partie du centre-ville. Notamment parce que les paquebots de croisière et ferries débarquent en plein centre, dans un port qui représente un tiers de la surface du Vieux-Port de Marseille », indique Jean Ecochard, président du Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois (Mart). Après avoir alerté l'État et les pouvoirs locaux, Mart demande en priorité que les ferries puissent accoster au port de Brégaillon, à la Seyne-sur-Mer. « Le lieu est connecté à l'autoroute. Ce qui éviterait aux voitures de débarquer en plein Toulon », précise Jean Ecochard.

Agir sur toutes les sources d'émission

Rencontre avec Alain Even, président de la Fédération des Comités d'intérêt local de l'Est Toulonnais

À Toulon, la pollution atmosphérique due au transport maritime contribue de manière non négligeable à la pollution de l'air de la ville. Il convient d'agir sur toutes les sources d'émission de polluants atmosphériques. Concernant les émissions d'origine maritime, la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais et son Président, Alain Even, ont exprimé deux souhaits auprès des autorités portuaires : la mise en place de stations de mesures de la pollution liée au trafic maritime. Et le raccordement électrique des navires, dès lors qu'ils restent plus de deux heures à quai (si la puissance électrique demandée le permet).



Manon Pengam

Plus d'infos sur la Journée Méditerranéenne de l'Air - les Ports : www.jmaports-airpaca.blogspot.fr et www.air-paca.org